

**Réponse de Ken Iwasaki et Francine Rey, candidats de Haute-Garonne Naturellement à l'Association Saint-Simon Environnement et au Collectif de Défense du quartier Saint-Simon.**

Avant toute chose, nous vous remercions de cette sollicitation, qui est un exemple de ce que nous aimerions encourager et accompagner, en termes d'implication, de veille et d'exigence, de la part de nos concitoyennes et concitoyens, à l'échelle du département, tout comme aux autres échelons où nous portons nos candidatures. L'enjeu de la participation citoyenne, tant pour susciter des nouveaux terrains d'intervention que pour évaluer et orienter la prise de décision politique dans les institutions, nous semble être un préalable indispensable à la réconciliation de la politique et du politique avec les citoyennes et les citoyens, et lutter contre le fléau de la résignation et de l'abstention.

Nous tenterons de répondre, point par point, à votre questionnaire :

- **Sur la question des collèges :**

La situation des collèges sur le canton n'est pas satisfaisante, dans la mesure où 40% des établissements ont été fermés, et les solutions transitoires ont considérablement dégradé les conditions d'études des collégiennes et des collégiens, rallongeant leurs temps de trajet, compromettant leur réussite.

Notre objectif est de promouvoir des collèges à taille humaine, de proximité et de qualité. Aucun de ces trois impératifs ne doit être minoré par rapport à un autre.

La fermeture des deux collèges Badiou et Bellefontaine, prétendument compensée par les ouvertures de celui de Saint-Simon

et de Guilhermy, s'est faite dans une logique de vase communicants, sans tenir compte de la nécessaire préparation à l'accueil de populations aux besoins spécifiques, laissant le soin aux communautés éducatives de gérer la situation, sans accompagnement ni moyens adéquats. Le département écologiste accompagnera l'ensemble des parties concernées, afin **d'identifier les besoins, notamment logistiques, humains et financiers**, afin que ces nouveaux établissements portent **un projet éducatif de réussite pour toutes et tous**. Cet objectif de qualité passe par une offre pédagogique ambitieuse, qui ne relève pas des compétences du département, mais pour laquelle nous pouvons user de **l'influence politique** de ce dernier, afin d'obtenir **l'ouverture de classes spécifiques (européennes ou bilingues, notamment)** répondant aux attentes et aux besoins de la population.

Nous avons bien conscience que la pression de la population scolaire grandissante s'exerce, en l'état actuel des choses, sur le sud du canton. Cette situation impose un rééquilibrage, avec l'ouverture d'établissements au nord, afin de rester cohérent avec les trois priorités pour les collèges que nous avons énoncé plus haut. En ce sens, nous proposons d'ouvrir une concertation avec la Région Occitanie, dans **l'idée de créer une cité scolaire (collège et lycée) dans le voisinage immédiat de l'université Jean Jaurès**, dotée d'un véritable parcours pédagogique cohérent, de la 6<sup>ème</sup> à l'université.

Concernant les interventions scolaires, à travers le Parcours Laïque et Citoyen, nous saluons une initiative qui porte ses fruits, mais sa dimension « citoyenne » ne saurait être complète sans une **sensibilisation aux questions écologiques et environnementales**. Nous enrichissons l'offre de ce parcours, en créant un volet spécifique visant à éduquer et sensibiliser les citoyens de demain.

Sur les aspects périscolaires, trop souvent délaissés mais néanmoins essentiels, nous appuierons **la mise en place de CLAC** (centre de loisirs associé au collège) pour les collèges de Saint-Simon, axé sur la pratique du vélo, ou d'autres domaines spécifiques en demande sur le territoire, géré par une association spécialisée, à travers des

animatrices et animateurs salariés, formés spécifiquement à l'animation de ce public.

Enfin, la restauration collective en bio, loin d'être un poncif électoral, s'inscrit dans **un véritable projet « du champ à l'assiette »** : le département écologiste se lancera dans une politique d'achat de foncier afin de susciter une filière agroécologique (appuyée notamment par notre revendication-phare sur le volet de l'action sociale : le CLE Projet), pour produire en Haute-Garonne les aliments nécessaires à la restauration scolaire. Cela s'inscrit dans une logique de circuits courts, avec des produits bio de saison, génératrice d'emplois locaux et non-délocalisables. La transition écologique passe par une éducation à l'alimentation et au « mieux-manger », qui doit se faire au plus tôt.

- **Concernant les routes et les déplacements :**

La dévolution de ces compétences à la Métropole rend l'action du département moins directe sur ces problématiques. Néanmoins, il reste un acteur de poids, notamment dans la mise en cohérence des différents réseaux de mobilité sur lesquels il continue à agir.

Notre ambition générale est de favoriser **toutes les alternatives à l'usage de la voiture individuelle**, en particulier les mobilités douces et les transports en commun. En conformité avec les revendications portées par la campagne d'Antoine Maurice aux élections régionales, **nous déploierons des « cœurs de mobilité »**, rassemblant en un même point, des services d'autopartage, des aires de covoiturage, des aires de stationnement pour vélo, ainsi que des stations de recharge pour véhicules électriques.

Pour ce qui est des transports en commun, il apparaît évident que la ligne de bus reliant le quartier à Basso-Cambo n'est pas suffisante, et nous étudierons **la mise en place d'une ligne de bus « express »** (relevant du réseau de bus départementaux, à l'image de la ligne 363), reliant le quartier à la gare de Matabiau.

L'enclavement dont souffre le quartier ne doit pas conduire aux erreurs du passé, qui dénatureraient profondément le visage du quartier, auquel vous êtes, à raison, extrêmement attachés. En ce sens, **nous nous prononçons contre le projet BUCSM et BUO**,

sur lequel nous avons été interpellés par le collectif « Axe vert de la Ramée », qui ne répond à aucun objectif souhaitable, tant sur l'artificialisation des sols, d'atteinte à l'environnement, que de résolution de l'engorgement du trafic routier. « Plus de routes » signifiant « plus de voitures », il n'est tout simplement pas concevable de soutenir ce projet, dans la mesure où nous soutenons toutes les alternatives à la voiture individuelle.

Cette préoccupation touche également l'usage du vélo dans les trajets entre l'école et le domicile, rendus aujourd'hui trop dangereux et incertains. De nombreux parents du quartier nous ont fait part de l'impossibilité de conduire leurs enfants à l'école en vélo, ce qui les rabat sur...la voiture, aggravant le problème de l'engorgement routier. Nous portons l'ambition de **rendre ordinaire le trajet école-domicile en vélo**, notamment par **la mise en place d'espaces de stationnement suffisants pour les vélos** devant les établissements, et la sécurisation des véloroutes y conduisant.

Le département écologiste initiera un **dialogue intensif avec les autres collectivités** (la municipalité, la métropole, et la région) afin que le déploiement du SRADDET (Schema Régional de Développement durable et d'Égalité des Territoires), incluant le Schema Régional des Véloroutes et des voies vertes, soit cohérent sur l'ensemble du territoire, et ne soit pas freiné dans son ambition, malgré la disparité des acteurs détenteurs des compétences routières. A l'inverse de l'agglomération montpelliéraine, Toulouse n'est pas dotée d'un réseau de véloroutes « en toile d'araignée », le schéma régional se contentant de 3 radiales, le long des autoroutes A61, A62 et A64, ce qui est totalement inadapté à un réseau de véloroutes pour les trajets du quotidien. A Saint-Simon, il est impératif de sécuriser les voies de circulation pour les vélos, et mettre fin à cette concurrence dans l'espace entre les cyclistes et les conductrices et les conducteurs, afin de gagner en sérénité et en sécurité. Cette préoccupation sera bien présente lors de nos futures discussions avec les collectivités compétentes.

- **Sur les autres compétences du CD31 :**

Nous avons identifié un manque criant de locaux permettant le déploiement d'une vie culturelle dans le quartier, et par extension, un frein à la vitalité de la vie associative en général. **Nous créerons des tiers-lieu départementaux** (à la Reynerie, et à Saint-Simon) à destination des associations (travaillant dans les domaines de l'accès au droits, les ludothèques, ainsi que des lieux convivialité et de création sociale) pour les rassembler en un même lieu, et mettant des espaces polyvalents à disposition pour des manifestations culturelles ponctuelles, autour de thématiques diverses.

Nous portons comme projet, **la mise en place d'une maison départementale des associations**, lieu de rencontre physique et virtuel (en ligne) de services permettant aux associations d'être accompagnées administrativement dans leur activité, de faciliter leur accès aux financements, tout comme la pérennisation de l'emploi associatif. Ce support logistique et humain nous semble nécessaire à la vitalité de notre lien social, que le tissu associatif contribue fortement à maintenir en cette période critique.

Sur l'aspect financier, nous estimons que le plan d'aide « répondant à l'urgence sociale » de la majorité socialiste sortante, portant sur 6 millions d'euros à destination de 300 associations, est largement insuffisant, compte tenu de l'ampleur de la crise. En effet, cela revient en moyenne à verser 20000€ à chacune de ces associations, ce qui permet à peine de sécuriser un emploi associatif, ce qui est en deçà des besoins de ces acteurs, très touchés par la crise sanitaire et les confinements, qui ont réduit l'activité de bon nombre d'entre elles à néant. Dans ce même contexte, il est inconcevable de verser près de 800000€ à la seule fédération départementale de la chasse, permettant de construire leur « maison de la chasse » à Carbonne, alors que l'ambition portée à l'urgence sociale auprès de 300 associations est bien moindre. Ces versements, tout comme les engagements des grands projets inutiles, ne seront pas maintenus par le département écologiste.

L'emploi associatif représentant 10% des emplois du secteur privé, il est indispensable de soutenir ces activités, très fragilisées par la crise sanitaire, ainsi que par la fin des contrats aidés en 2017. En ce sens,

**nous mettrons en place un plan de soutien aux associations et à l'emploi associatif** dès le début du mandat.

**Nous rétablirons et sanctuariserons la subvention comme mode de financement pérenne des associations**, à rebours de la tendance actuelle, où elle est substituée par des appels à projets. Ces derniers retrouveront leur place initiale, celle de financer des projets, et non de cache-nez à une chasse harassante aux financements indispensables à la survie des structures. Les futurs appels à projets verront leur procédure simplifiée, afin que leur accessibilité soit garantie, quelque soit la taille des structures candidates.

- **Pour la démocratie locale :**

Comme nous l'avons annoncé en préambule, notre ambition est de réconcilier les citoyennes et les citoyens avec le politique, la vie de la cité. Notre démarche s'inscrit dans une logique de démocratisation des affaires publiques, de diffusion de la décision politique, et de sa critique devant le plus grand nombre. Nous nous sommes engagés, par la signature d'une **Charte éthique et démocratique des candidats EELV** (que nous joignons à ce courrier), à rendre compte aux citoyens au moins une fois par an, de la manière dont nous agissons au nom des citoyennes et des citoyens, lors de réunions ouvertes à toutes et à tous, dans nos cantons. Je vous invite à lire le Chapitre III de la charte, intégralement consacré aux comptes rendus de l'exercice du mandat.

Notre programme et notre démarche **prévoit la mise en place de consultations citoyennes** que nous souhaitons initier sur des sujets précis, car il nous semble essentiel que les principaux concernés soient partie prenante de la décision. En effet, se cantonner à la démocratie représentative, et à ses défauts connus de longue date, ne serait qu'une manière de poursuivre avec les errements du passé, et nous sommes déterminés à trouver une autre voie, permettant de réconcilier nos concitoyennes et nos concitoyens avec la décision publique.

En plus de ces consultations, **nous mettrons en place des parlements thématiques**, rassemblant les actrices et acteurs du milieu concernés, ainsi que des citoyennes et des citoyens, volontaires et tirés au sort, mais dont **l'investissement au sein de**

**ces structures serait dédommagé financièrement**, dans un souci de reconnaissance de l'investissement en temps fourni, et également pour permettre à des publics plus divers de s'impliquer dans ces démarches. Il est effectivement dommage qu'il s'agisse de celles et ceux qui ont le temps et les ressources nécessaires, qui investissent systématiquement ces espaces d'expertise et de concertation, nuisant à la diversité et la démocratisation de la parole.

Nous nous tenons bien évidemment à votre disposition pour toute précision ou question supplémentaire, et nous ajoutons que nous serions plus que ravis d'avoir la possibilité d'échanger avec vous et vos collectifs en présentiel.

En vous remerciant pour votre démarche.

**Ken Iwasaki et Francine Rey**  
**Haute-Garonne Naturellement**